

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin

Julie Poirier

Isabelle Bérubé

Francis Albert

Yvan Côté

Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, rue des Érables - Local 101

Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269 poste 4645

☎ : 418 854-8457

@: info@packington.org

<http://www.packington.org>

Denis Moreau, conseiller administratif

Louis-Charles Moreau, directeur général/greffier

Johanne Dumont, directrice générale adjointe

Denis Clermont, chargé de projets

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :

9 h à 12 h 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

9 h à 12 h

COMPLEXE DES GÉNÉRATIONS

☎ : 418 853-2269 #4649

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-2269 #4650

POSTES CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SÛRETÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

Bonjour chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous écrire pour une première fois pour l'année 2026. Je tiens d'abord à vous souhaiter une Bonne année 2026, remplie de santé, bonheur et paix.

Nous avons tenu deux rencontres régulières depuis ce temps où nous avons adopté une série de résolutions pour l'avancement de nos différents dossiers. Comme vous le savez, le budget 2026 a été adopté le 15 décembre dernier. Nous avons réfléchi à chacun des postes budgétaires afin de s'assurer de limiter le plus possible les dépenses de fonctionnement. Nous avons pris les meilleures décisions possibles afin de maintenir un taux de taxation en bas de 1\$. Nous sommes donc passés de 0,81\$ à 0,90\$ du 100\$ d'évaluation. Nous sommes tous conscients qu'il s'agit d'une hausse considérable mais il faut se rappeler que nous avons fait des choix antérieurs qui nous ont donnés des infrastructures qu'on ne retrouve pas dans plusieurs municipalités bien souvent plus grosses que la nôtre.

Il faut aussi se rappeler qu'en 2025, nous avons baissé considérablement le taux de taxation afin d'amoindrir l'augmentation importante du rôle d'évaluation dans notre municipalité. Il est donc normal qu'on soit un peu en rattrapage en 2026 afin d'avoir un budget équilibré. Nous avons ajouté un membre du personnel dans l'équipe de voirie municipale en période hivernale dans le but de rendre les meilleurs services possibles à la population. Le conseil municipal démontrera beaucoup de vigilance dans ses choix financiers tout au long de l'année.

Si vous avez des questionnements sur votre compte de taxes, n'hésitez pas à communiquer avec la direction générale qui vous donnera toutes les explications nécessaires. Vous retrouverez une synthèse du budget dans cette publication. Je vous rappelle que si vous payez votre compte au complet d'ici le 31 mars, vous recevrez un escompte de 2% sur le montant total à payer.

Les activités du 100e sont maintenant terminées laissant derrière nous un merveilleux héritage de souvenirs à toute la population. Je tiens à féliciter le comité organisateur du 100e pour toute la planification et la logistique des festivités. Le 31 décembre dernier, j'ai remarqué plusieurs personnes fières de notre belle communauté qui ont participé à la soirée de clôture des fêtes. Je désire remercier tous les organismes qui ont organisé une ou des activités dans le cadre de la programmation officielle. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans chaque activité pour en assurer la réussite. Merci à tous les partenaires financiers qui ont soutenu chaque activité ou événement. Gens de Packington, nous formons vraiment une belle communauté fière de nos origines et engagée dans notre milieu. D'ailleurs, la table de concertation des organismes de notre municipalité s'est réunie au début de février pour établir son calendrier des activités pour l'année. Plusieurs activités ont été répertoriées pour rendre à nouveau notre milieu dynamique et vivant. La programmation sera publiée sous peu. Les joies de l'hiver nous permettront de vivre de beaux moments au cours des prochaines semaines. Il faut donc en profiter.

En terminant, je vous souhaite un bel hiver! Soyez prudents dans vos déplacements et courtois avec les employés de la voirie qui s'affairent à rendre nos routes sécuritaires en tout temps. Je tiens à les remercier pour leur excellent travail. Retrouvez-nous à la prochaine rencontre du conseil municipal le 11 mars à 19h30.

Jules Soucy, maire

Calendrier des séances du Conseil municipal 2026	
Date	Heure
Mercredi 11 mars 2026	19 h 30
Mercredi 8 avril 2026	19 h 30
Lundi 4 mai 2026	19 h 30
Lundi 1 ^{er} juin 2026	19 h 30
Lundi 6 juillet 2026	19 h 30
Mercredi 19 août 2026	19 h 30
Mercredi 9 septembre 2026	19 h 30
Lundi 5 octobre 2026	19 h 30
Lundi 2 novembre 2026	19 h 30
Lundi 7 décembre 2026	19 h 30

A tous les membres du Club des 50 ans et + de Packington

Le 12 juin 2026, Dégelis vous invite à participer aux jeux Carrefour des 50 ans plus. Les membres du club de Packington qui sont intéressés à participer n'ont seulement qu'à contacter Denise Dubé au 418 894-4559 pour s'inscrire. Le coût de l'inscription sera couvert par le club. La date limite pour les inscriptions est le 2 mai 2026.

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON
RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Recettes	2025	2026
Taxes	939,877 \$	1 042,660 \$
Paiements tenant lieu de taxes	30,583 \$	33 983 \$
Autres revenus de sources locales	270,576 \$	293,535 \$
Transfert	374,678 \$	384,928 \$
Appropriation surplus	15,000 \$	0
	<u>1 630,715 \$</u>	<u>1 755,106 \$</u>

Dépenses de fonctionnement	2025	2026
Administration générale	374,548 \$	383,085 \$
Sécurité publique	117,788 \$	134 681 \$
Transport	509,621 \$	601,610 \$
Hygiène du milieu	168,565 \$	163 842 \$
Santé et bien-être	1,200 \$	1,000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	50,265 \$	34,163 \$
Loisirs et culture	157,994 \$	179,612 \$
Frais de financement	91,966 \$	87,422 \$
	<u>1 471,947 \$</u>	<u>1 585,415 \$</u>

Autres activités financières	2025	2026
Remboursement en capital	103,135 \$	110,808 \$
Réserve financière	55,633 \$	58,883 \$
Transfert activités d'investissement	0 \$	0
	<u>1 630,715 \$</u>	<u>1 755,106 \$</u>

Le taux de la taxe foncière est fixé à 0.90 \$/100. \$ d'évaluation en 2026, une augmentation de la taxe foncière de 11%.

Taxes de services :	2025	2026
Matières résiduelles gestion globale		76 \$
Matières résiduelles : Disp collecte	280 \$	160 \$
Matières résiduelle NDA		80 \$
Fosses septiques	150 \$	150 \$
Matières résiduelles chalet	170 \$	

Lorsque votre compte de taxe, y compris les taxes de services, dépasse 300 \$, vous pouvez acquitter votre compte en quatre versements : le premier échéant le 31-03-2026, le deuxième versement le 28-05-2026, le troisième versement le 30-07-2026 et le dernier versement le 30-09-2026.

Le programme triennal des immobilisations projette la construction d'un abri à abrasifs au garage municipal, la relocalisation de la station de lavage afin de contrôler l'accès au lac Jerry, des travaux de traitement de surface sur le 5e Rang Sud et le 6e Rang, ainsi que la réalisation d'un camping rustique dans le secteur du 6e Rang. Il prévoit également la construction d'un bloc-appartements de six logements en collaboration avec la MRC de Témiscouata, la Société d'habitation du Québec et le gouvernement du Québec. Le projet sera réalisé conditionnellement à son acceptation par le gouvernement du Québec et la Société d'habitation du Québec. Le programme triennal des immobilisations prévoit aussi une étude de faisabilité pour l'agrandissement et la mise aux normes de la caserne des pompiers, ainsi que des investissements visant l'amélioration de nos infrastructures touristiques et la dynamisation de nos équipements municipaux.

Jules Soucy, maire



Les Amis de l'entraide de Packington

Le comité de l'entraide invite les gens à venir à une réunion qui aura lieu le 18 février à 14H00, au centre communautaire de Packington. Voici les sujets à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion, Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des États Financiers se terminant le 31 aout 2025.
4. Popote Roulante, repas, prix, satisfaction
5. Merci aux bénévoles de la popote.
6. Services offerts par Les Amis de l'entraide, et comment le demander.
7. Prix de présence
8. Levée de la réunion.



CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES CLUBS

Aux membres actifs et membres conjoints du Club 50+ de : Packington

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée générale annuelle de votre Club des 50 ans et plus qui aura lieu :

Date : 26 mars 2026 Heure : 13h30

Endroit : 34 Rue Principale, Packington

L'Assemblée générale est ouverte à tous les membres ayant payé leur cotisation. Pour présenter votre candidature à titre de Président ou d'Administrateur, nous vous invitons à compléter le formulaire de mise en candidature au plus tard cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'Assemblée générale.

Il vous est possible de vous procurer le formulaire officiel de mise en candidature au local de votre Club ou en communiquant avec le Secrétaire de votre Club.

Pour votre information, la proposition de l'Ordre du jour se trouve en pièce jointe. De plus, le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle, les états financiers 2025 ainsi que le rapport d'activités 2025 seront disponibles lors de l'Assemblée.

Patricien Moreau
Secrétaire

Téléphone : 418-853-9942

Courriel : club50anspackington@gmail.com

Proposition de l'Ordre du jour

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MOT DE BIENVENUE

1. Ouverture de la réunion
2. Constatation de la régularité de l'Avis de convocation
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
5. Lecture et adoption du Procès-verbal de la dernière Assemblée générale
6. Information sur le nombre de membres

Actifs :	139
Conjoints :	
Amis :	

7. Rapport des activités de l'année 2025
8. Rapport et adoption des États financiers 2025
9. Nomination d'un vérificateur, d'une vérificatrice pour la prochaine année
10. Adoption des règlements de régie interne (Si nécessaire)
11. Élection des administrateurs :
 - a. Choix d'un Président d'élection ou d'une Présidente d'élection
 - b. Choix d'un Secrétaire ou d'une Secrétaire d'Élection et de deux scrutateurs ou scrutatrices (Si nécessaire)
 - c. Lecture des mises en candidatures (Vérifier la date)
 - d. Votation (Si nécessaire)
12. Allocution de la Présidence du Club
13. Mot de la Présidence de Secteur
14. Période de questions
15. Levée de l'Assemblée (Heure de levée et proposeur)

Note Les Présidence de Secteurs de même que leur adjoint ont les compétences pour agir en tant que Présidences d'élection aux Assemblées générales annuelles des clubs.



1^{er} au 8 mars 2026

**Bientôt notre programmation complète sur Facebook
Comité des loisirs de Packington**



PRÉVENIR LES FEUX DE CHEMINÉE

Protégez votre famille et votre maison.



**EN CAS DE FEU,
CONTACTEZ LE 911**



- ✓ **Faites ramoner votre cheminée chaque année.**
- ✓ **Brûlez seulement du bois sec (jamais de déchets ou bois traité).**
- ✓ **Allumez le feu progressivement, sans surcharger le foyer.**
- ✓ **N'utilisez jamais de liquides inflammables.**
- ✓ **Surveillez toujours le feu et les braises.**
- ✓ **Gardez une bonne entrée d'air pour une combustion propre.**
- ✓ **Installez un détecteur de fumée fonctionnel sur chaque étage.**
- ✓ **Ayez un moyen d'extinction à portée de main.**
- ✓ **Vérifiez le conduit et le chapeau de cheminée.**

Festi-pêche blanche du Témis

"Relâche ton fou à la pêche blanche"

En familles, entre ami(es) et avec vos enfants, le **Festi-pêche blanche du Témis** est l'occasion parfaite pour profiter **de la relâche scolaire** ! Vous pourrez vivre une journée à la pêche blanche et goûter aux multiples plaisirs du plein air hivernal.

Les familles et groupes débutants seront pris en charge et supervisés par l'équipe de bénévoles et de professionnels. Trous percés, équipements et appâts fournis. Pour les plus frileux, des tentes hivernales seront installées sur le plan d'eau pour vous tenir bien au chaud.

La grande cafétéria des camps Baseley est mise à disposition des participants qui préféreront relaxer entre amis, faire une partie de carte, de toque ou de jeu de société... alors que leurs partenaires s'efforcent de rapporter le souper.

Pour les 6 à 17 ans, la formation pour l'obtention du permis de pêche relève valide jusqu'à 18 ans sera dispensée. À la suite de la formation, le pêcheur en herbes recevra son permis relève de même qu'une brimbale (canne à pêche d'hiver) !

Un service de transport en minibus en partance de l'église de Dégelis effectuant la navette vers le lac Baseley sera en opération uniquement lors des fins de semaine, soit les 28 et 29 février, ainsi que les 7 et 8 mars. Le départ a lieu à 9 h am et le retour vers Dégelis vers 16 h pm. Des départs seront ajoutés si la demande le justifie.

Grâce aux commanditaires, café, chocolat chaud, biscuits jus et autres collations sont fournis généreusement et gracieusement. De même, un service de restauration minimaliste et à prix très, très populaire (dons volontaires) est offert sur place.

Lors des deux fins de semaines, il y aura des activités de dégustation de tire sur la neige ainsi que de guimauves et saucisses sur le feu de joie. Surprise ! Quelques exposants pourraient aussi être présents afin de vous faire découvrir les saveurs et arômes du terroir témiscouatain.

Ainsi, du 28 février au 8 mars, l'accès au lac Baseley (Zec Owen, secteur de Dégelis) sera **gratuit** et chacun aura la chance de repartir avec 5 belles truites mouchetées. Puisque le Festival est un événement visant à promouvoir la pêche et le recrutement de nouveaux adeptes, la possession du permis de pêche provincial n'y sera pas obligatoire.

Finalement, la campagne de financement pour cet événement bat actuellement son plein. Les personnes et entreprises intéressées à offrir un don ou une commandite afin de soutenir le **Festi-pêche blanche du Témis** sont invités à communiquer avec les responsables au 1-418-722-0064 (Alexandre) ou au 418 863-3801 (Bernard).

Relâche ton fou au Festi-pêche blanche du Témis



- ❖ Activité gratuite (dons volontaires)
- ❖ Formation pour l'obtention du permis de la relève
- ❖ Chocolats chauds, cafés, collations, feu de joie...
- ❖ Lacensemencé grâce aux commanditaires et donateurs
- ❖ Perçage de trous, prêt d'équipements
- ❖ Dégustation de tire sur la neige (fins de semaine)

Présenté par la :



Supervisé par le :



En partenariat avec :



Où ?

Au lac Baseley, Zec Owen,
secteur de Dégelis

Quand ?

28 février au 8 mars 2026
(à la relâche scolaire)



Navette au départ de Dégelis les
fins de semaine

Limite de 5 truites/personne

Informations : (418) 722-0064

COMMENT RECONNAÎTRE UNE GLACE SÉCURITAIRE

Chaque année, environ 7 Québécois perdent la vie par noyade pendant l'hiver. Dans la majorité des cas, les décès se produisent en marchant, en jouant au hockey, en pêchant ou en faisant de la motoneige sur la glace d'un cours d'eau. Pour que ce nombre de noyades diminue, voici trois consignes de sécurité à suivre avant de pratiquer une activité sur un cours d'eau gelé afin de savoir si celui-ci est suffisamment sécuritaire.

Observez la couleur de la glace

- La glace bleue et transparente est habituellement la plus résistante.
- La glace blanche opaque (glace de neige) contient un pourcentage d'air élevé; sa résistance dépend de sa densité. La glace blanche qui contient peu d'air est presque aussi résistante que la glace bleue.
- La glace grise contient habituellement de l'eau à la suite d'un dégel, et doit être considérée comme dangereuse

Examinez l'environnement

- La taille et la profondeur du plan d'eau influencent la formation de la glace. Plus le lac est profond, plus il prend de temps à geler. La glace qui se trouve près des rivages se forme plus rapidement, et fond également plus rapidement.
- Les courants amincissent le dessous de la glace. La glace des rivières est donc moins solide que celle des lacs à cause de l'action du courant.
- Les obstacles, tels qu'un quai ou une pierre, absorbent la chaleur du soleil. Ils retardent la formation de la glace et en accélèrent la fonte.
- Une température ambiante qui demeure toujours sous 0 degré Celsius entraîne la formation d'une glace plus solide qu'une température qui oscille de part et d'autre du point de congélation.
- La fonte et le regel de la surface de la glace, causés par les variations de température, créent une glace en couches superposées. La glace comporte donc plusieurs failles, ce qui la rend plus vulnérable.
- Le réchauffement par le soleil diminue la solidité de la glace.
- Celle-ci est habituellement plus solide le matin qu'en fin de journée.
- L'eau qui s'accumule sur la glace à la suite de précipitations affaiblit celle-ci.
- La neige a le même effet qu'une couverture : elle augmente la température de la glace. Une chute de neige qui atteint la moitié de l'épaisseur de la glace peut créer une situation dangereuse.
- Le vent peut produire un certain déplacement d'eau qui en retardera la congélation. De plus, le vent peut déplacer la neige et créer une couverture (voir le point précédent).

Vérifiez l'épaisseur de la glace

Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.

COULEUR DE LA GLACE

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité

La glace transparente (ou noire)

C'est la plus solide. Parfois bleutée, elle est caractérisée par l'absence de bulles. Elle est à la base de la capacité portante d'un couvert de glace.



La glace grise (hybride)

C'est souvent une glace transitoire entre la glace blanche et la glace transparente (noire) et elle est généralement à 75 % de la solidité de la glace transparente (noire).

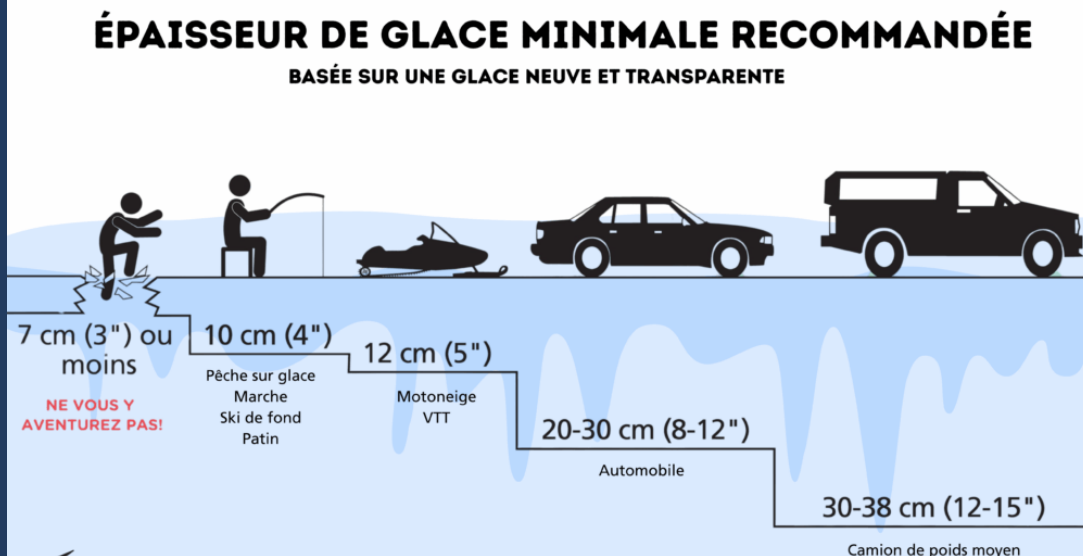


La glace blanche

C'est une glace blanchâtre ou gris pâle avec une multitude de bulles d'air. Elle est généralement deux fois moins résistante que la glace transparente (noire).



 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE



La CHRONIQUE FORESTIÈRE

par l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info



Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

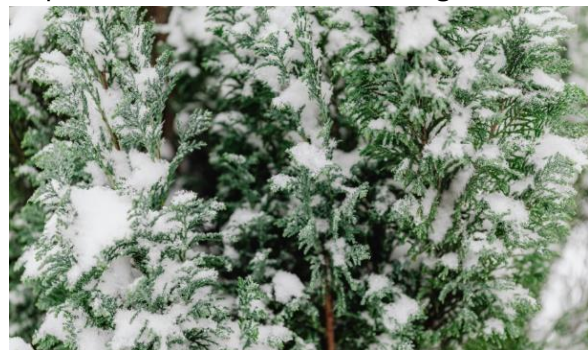
Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau**

durant la saison froide et sèche. Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!